

Bulletin d'histoire politique

Nouveaux films, vieux débats : Le Déserteur et Passchendaele

Caroline D'Amours



Volume 20, numéro 3, printemps 2012

Le cinéma des guerres mondiales au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056198ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056198ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

D'Amours, C. (2012). Nouveaux films, vieux débats : Le Déserteur et Passchendaele. *Bulletin d'histoire politique*, 20(3), 45–56.
<https://doi.org/10.7202/1056198ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Nouveaux films, vieux débats: *Le Déserteur* et *Passchendaele*

CAROLINE D'AMOURS
Université d'Ottawa

Le succès qu'a connu à l'automne 2008 le film *Passchendaele*, du réalisateur Paul Gross, en attirant des centaines de milliers de cinéphiles, surtout anglophones, ramène au premier plan la question de la signification des guerres mondiales pour les deux communautés linguistiques du Canada. Le public québécois¹ s'est pour sa part déplacé par dizaines de milliers pour visionner le film *Le Déserteur* de Simon Lavoie. La sortie simultanée de deux productions cinématographiques traitant de la guerre au Québec et au Canada est suffisamment exceptionnelle pour attirer l'attention de l'historien qui s'intéresse aux représentations de la guerre au grand écran. Bien qu'un film ne constitue pas une étude historique, l'historien doit se soucier des messages véhiculés puisque, de nos jours, la majorité de la population accède à son histoire par la télévision ou par les films de ce genre². À ce titre, les deux films dont il sera question ici continuent de transmettre les mythes qui imprègnent la mémoire conflictuelle des deux guerres mondiales au Canada. Cet article propose donc d'expliquer comment ces productions contribuent à renforcer de part et d'autre les idées reçues sur des sujets finalement méconnus du grand public. Sur un plan plus théorique, il s'agit de démontrer ici que ces films ont moins à voir avec l'histoire qu'avec une instrumentalisation du passé au service d'une cause identitaire ou politique. Dans le cas présent, il importe d'aborder *Passchendaele* et *Le Déserteur* comme les miroirs respectifs des deux solitudes. Comme l'a indiqué dans un article récent Béatrice Richard, «[c]omprendre comment l'«autre» perçoit le passé permet d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et de recherche, d'élargir notre vision, cela sans toutefois que chacun se sente obligé de renier la culture qui le porte»³.

Des vecteurs de mémoire révélateurs

A priori, l'intérêt des films *Passchendaele* et *Le Déserteur* ne provient pas de leur qualité cinématographique, mais plutôt de ce qu'ils peuvent nous apprendre sur les sociétés canadienne et québécoise, actuelles et passées. Ces films agissent en effet comme révélateurs des tensions qui opposent les deux principales communautés linguistiques et de leur persistance dans les représentations du passé. Dans la mesure où ces récits du passé servent à défendre une cause ou à définir le destin d'une société donnée, ils sont forcément sélectifs et tentent ainsi de répondre aux questions du présent⁴.

À cet égard, le film *Passchendaele* utilise à merveille la mémoire collective comme outil rassembleur⁵. L'œuvre de Paul Gross raconte l'histoire du sergent Michael Dunne, soldat du 10^e bataillon qui, après avoir été blessé à Vimy, décide de retourner sous les drapeaux pour prendre sous son aile le frère d'une amie de cœur. À l'instar de milliers de Canadiens, Dunne se retrouve dans les tranchées de la troisième bataille d'Ypres, la bataille de Passchendaele. Bien que le film souligne le caractère terrible et futile du sacrifice humain, la Première Guerre mondiale se présente ici comme le moment de vérité du Canada, le point tournant où le pays atteint enfin son autonomie sur la scène internationale grâce aux souffrances et aux morts de ses soldats sur le front européen. La perspective nationaliste souligne l'unité du pays et tous les bénéfices que la population canadienne retire de sa participation à la guerre. On attire d'ailleurs l'attention sur la bataille de Vimy comme l'élément déclencheur de l'indépendance canadienne⁶. Surtout, le film met en évidence le caractère fondamentalement patriotique de ses soldats qui, tous, s'engagent volontairement. Le soldat, héros parmi les héros, incarne le digne défenseur de la liberté, raison pour laquelle le Canada serait entré en guerre en 1914. En outre, dans ce récit, la société canadienne se mobilise complètement derrière l'effort de guerre et l'on n'y fait aucune mention de possibles tensions au sein de celle-ci. On oublie qu'au pays la guerre fut source de discordes⁷.

De l'autre côté, *Le Déserteur* s'insère parfaitement dans la trame nationaliste québécoise qui tend à relever les torts subis depuis la Conquête⁸. L'œuvre du réalisateur Simon Lavoie utilise l'histoire vraie de Georges Guénette, conscrit et déserteur de l'Armée canadienne, abattu par la police militaire en 1944. À travers l'enquête d'un journaliste au service du Bloc populaire, parti politique opposé à la conscription, le film revient sur les circonstances entourant la mort du fugitif. Contrairement à ce que l'on peut voir dans *Passchendaele*, l'intrigue se concentre sur le front intérieur. Dans ce récit, les conscriptions de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale tendent à se confondre. L'ennemi, c'est l'Autre, l'Anglo-Canadien. La résistance à la conscription pour service outre-mer sert à dénoncer la

domination de la majorité anglo-canadienne sur la minorité québécoise. Cette résistance, fil conducteur du film, s'impose comme le trait distinctif des habitants de la province, l'expression de leurs sentiments antimilitaristes. Dès lors, on héroïse les insoumis et les déserteurs en tant que symboles de l'identité nationale et l'on évacue de la mémoire collective le combattant volontaire, élément susceptible de déranger la représentation unitaire de la nation. D'ailleurs, on ne se soucie guère de trouver des résistants à la conscription à l'extérieur du Québec. Tout élément étranger à la perspective nationaliste québécoise est effacé du récit⁹. Qui plus est, le récit ne fait pas la différence entre la conscription pour le service territorial, que les Québécois semblaient bien accepter, et la conscription pour service outre-mer que ceux-ci jugeaient inacceptable¹⁰.

Ce survol des deux œuvres cinématographiques amène donc à se questionner sur l'apport du cinéma à la construction de la mémoire collective des guerres mondiales au Canada. À cet égard, les deux films mettent en scène deux visions nationalistes *a priori* irréconciliables mais qui se rejoignent sur un point : leur simplification extrême du passé. Ainsi, *Le Déserteur* réduit-il la lutte contre la conscription comme un duel à finir entre Québécois et Anglo-Canadiens. Les premiers, par leur résistance, démontrent leur caractère pacifiste et antimilitariste, tandis que les seconds ne trouvent satisfaction qu'après avoir conscrit toutes les ressources, matérielles et humaines, du Canada. Une vision aussi manichéenne ne laisse pas de surprendre, dans la mesure où les historiens ont établi depuis longtemps que la participation militaire des Québécois à la Deuxième Guerre mondiale fut significative et que la conscription n'a concerné qu'une infime minorité des effectifs militaires¹¹.

Volontaires versus déserteurs

Ainsi, les deux œuvres cinématographiques contribuent-elles à renforcer le préjugé selon lequel, au cours de l'une et l'autre guerre mondiale, tous les Anglo-canadiens se sont portés volontaires, tandis que tous les Québécois ont refusé de s'engager par antimilitarisme¹². Une telle position appelle des nuances à savoir que la contestation face à la conscription ne révèle pas nécessairement une population antimilitariste. En effet, bien que le Québec n'ait fourni que 5,6 % de l'effectif total au cours de la Grande Guerre, soit 40 000 soldats¹³, l'effort de sa population masculine n'est pas négligeable au regard des obstacles auxquels se sont heurtés les Canadiens français, les différences linguistiques et la discrimination ethnique n'étant pas les moindres. En comparaison avec les 15 000 déserteurs et insoumis, le nombre de soldats demeure relativement élevé et ne permet pas de confirmer le caractère non militaire de la société québécoise de l'époque. Dès lors, on peut avancer que l'expérience la mieux partagée au

sein de la population québécoise reste celle du soldat et non du déserteur. Surtout, il faut comprendre que la participation québécoise moindre à l'effort militaire relève de problèmes structurels importants sur le plan du recrutement¹⁴.

Tout d'abord, il faut savoir que le principe du volontariat occasionne plusieurs désagréments pour l'Armée canadienne, bien plus importants que le faible engagement des Québécois. Bien sûr, l'enthousiasme général au déclenchement du conflit a assuré un recrutement massif dans les premiers mois des conflits. Si l'on ajoute à cela le chômage et la présence importante de célibataires canadiens nés en Grande-Bretagne, les efforts de recrutement des premiers contingents du premier conflit ont obtenu un grand succès¹⁵. En fait, dès le 3 octobre 1914, deux mois seulement après le déclenchement de la guerre, plus de 30 000 soldats canadiens sont déployés en Angleterre. Toutefois, l'effectif autorisé ne cessera d'augmenter à partir de cette date. À l'été 1915, le premier ministre Robert Laird Borden fait la promesse de hausser l'objectif de recrutement du Corps expéditionnaire canadien (CEC) à 500 000 hommes d'ici la fin de l'année 1916. Sachant que le nombre d'hommes en âge de combattre au Canada ne devait pas dépasser les 1 900 000¹⁶ pendant la guerre, il s'agit d'un engagement plutôt optimiste de la part de Borden.

Malheureusement, à partir de l'automne de 1915, le rythme de recrutement ralentit, entre autres en raison des pertes massives rencontrées par le CEC lors de la deuxième bataille d'Ypres et de la prise de conscience que la guerre allait s'éterniser¹⁷. La capacité du Canada à se mobiliser uniquement de façon volontaire vient d'atteindre ses limites. Cela s'explique également par le manque de centralisation du système de recrutement, tout comme l'augmentation considérable de la pénurie de main-d'œuvre tant pour l'industrie que pour l'agriculture. Enfin, la taille du CEC augmentant tout au long de la guerre, le nombre de postes disponibles augmente dans les autres unités que l'infanterie ainsi que dans les unités de l'aviation britannique. D'ailleurs, le risque moindre que représentent ces postes pour la vie des soldats les rend plus attirants¹⁸. Le maintien des effectifs militaires canadiens constitue donc un problème d'envergure nationale. Dans ce contexte, la faible participation du Québec à l'effort de guerre commence à être sérieusement dénoncée.

Ainsi, les 15 000 volontaires que fournit la province semblent bien insuffisants aux yeux de plusieurs. Il doit y avoir «égalité de sacrifices» selon une part importante des patriotes canadiens. Si l'on tient compte du fait que le pourcentage de Québécois en âge de combattre est alors de 23,4 %, le taux de participation de 5,6 % de l'effectif total de volontaires ne semble guère impressionnant¹⁹. Cependant, les accusateurs évacuent plusieurs données susceptibles d'expliquer le faible taux d'enrôlement des Québécois. D'abord, la charge émotionnelle du débat sur les écoles franco-

phones de l'Ontario²⁰ et l'opposition des leaders québécois à la conscription nuisent au recrutement dans la province. Ensuite, l'enthousiasme moindre des francophones pour la guerre résulte de leur histoire même, ces derniers n'ayant aucun attachement particulier pour la Grande-Bretagne et n'éprouvant qu'une sympathie limitée pour la France séculière. En outre, l'institution militaire canadienne en rebute plus d'un avec ses traditions britanniques et son unilinguisme anglophone²¹.

Cela dit, les raisons démographiques expliquent plus particulièrement l'enrôlement limité des Québécois. En comparaison avec le reste du Canada, la population du Québec se marie plus tôt et la population rurale devance la population urbaine de 106 % alors qu'en Ontario la population urbaine dépasse de loin la population rurale²². Ensuite, le taux d'alphabétisation plus faible, le taux de mortalité plus élevé ainsi qu'un niveau d'éducation et de santé général plus bas constituent également une barrière au recrutement²³. En outre, lorsqu'on y regarde de plus près, l'attachement au territoire canadien, et non à l'Europe, tend aussi à amenuiser la course vers l'enrôlement chez tous les Canadiens nés au pays²⁴. En Ontario et dans les Prairies, la proportion élevée de Canadiens nés en Grande-Bretagne explique, entre autres, le taux d'enrôlement plus prononcé. Ceci vient confirmer l'idée que plus la période de peuplement est récente, plus la probabilité de se porter volontaire est forte²⁵. J. L. Granatstein rappelle d'ailleurs qu'à peine 318 705 des 619 636 militaires du CEC sont d'origine strictement canadienne alors que 237 605 soldats sont de souche britannique ou des colonies de la Grande-Bretagne²⁶. Ces données permettent non seulement d'avancer que les Québécois fournissent 11,0 % de la contribution d'origine strictement canadienne, mais infirment le préjugé selon lequel les Québécois auraient exprimé ici un antimilitarisme atavique.

Bien sûr, ces statistiques n'excluent pas le fait qu'une majorité de Québécois ne veulent pas de la conscription et qu'une majorité d'Anglo-Canadiens l'approuve. Le vote de 1917 est assez clair en ce sens. Toutefois, il ne faut pas surestimer les différences entre les deux communautés. En effet, il serait vain de croire que l'opposition à la conscription se confine à la seule province québécoise : les fermiers, le mouvement ouvrier et les minorités ethniques du Canada s'impliquent dans cette lutte. D'ailleurs, Borden n'obtient l'appui de ses propres partisans pour la Loi du service militaire (LSM) qu'en promettant des exemptions et sursis aux fermiers et aux familles de soldats déjà déployés outre-mer²⁷. Quant au Canada anglais, il est loin de manifester un enthousiasme débordant après le passage de la LSM. En effet, 98 % des Canadiens de toute origine en âge de se battre déposent immédiatement une demande d'exemption²⁸. Voilà qui remet sérieusement en question la représentation traditionnelle d'un Canada anglais assoiffé de gloires militaires et révèle des dissensions sur ce plan.

Enfin, en dehors des pressions politiques pour la mise en place de la conscription, source de récriminations au sein de la population québécoise, il ne faut pas oublier le contexte plus large dans lequel Borden évolue. Cette décision n'est pas prise dans un vide stratégique complet. Ainsi, en 1914, en même temps que Borden s'engage à ne pas imposer de conscription au Canada, le premier ministre promet de fournir les effectifs nécessaires à la victoire. En 1917, il est impossible de tenir l'une et l'autre de ces promesses. En outre, à la suite de la victoire chèrement acquise de la crête de Vimy, Borden visite le site en mai 1917²⁹. La rencontre avec les soldats canadiens se révèle, pour Borden, chargée d'émotions tant à cause de la souffrance rencontrée que par la fierté que lui inspirent ces hommes. Ce voyage ne fait que renforcer sa détermination à mettre en place la LSM³⁰. Il ne veut tout simplement pas laisser tomber ces hommes en dépit de la division inévitable du pays. Surtout, J. M. Willms souligne que lorsque Borden prend sa décision, les taux de perte excèdent considérablement le recrutement et les plus récents renseignements prédisent près de deux autres années de carnage. L'historien souligne également l'affaiblissement de la Russie et la lente mobilisation de la puissance américaine comme sources de motivation supplémentaires à l'effort de guerre canadien³¹. Ainsi, l'idée qu'aucun Québécois ne s'engage dans l'armée et que tous les Anglo-canadiens se portent volontaires ne tient pas la route à la lumière des faits avancés ici. Surtout, il faut relativiser l'apport moindre de la société québécoise à l'effort militaire. En somme, le film *Passchendaele* occulte complètement la complexité des deux sociétés de l'époque.

L'«Égalité de sacrifice»

La mémoire de la Première Guerre mondiale semble avoir contaminé celle du conflit suivant³². À cet égard, *Le Déserteur*, dont l'action se déroule pendant la Deuxième Guerre mondiale, perpétue le mythe de la résistance québécoise au service militaire obligatoire. Pourtant, sa population masculine a contribué largement au recrutement des effectifs militaires canadiens, et ce malgré de nombreux obstacles au volontariat. Par ailleurs, le souvenir du conflit précédent, des lourdes dettes accumulées et des divisions qu'il engendra ont largement inspiré la politique de guerre du premier ministre William Lyon Mackenzie King entre 1939 et 1945. À commencer par sa promesse de limiter l'effort de guerre canadien au maximum, vu les circonstances, et son souci de limiter en tout temps les pertes humaines pour éviter le recours à la conscription. Aussi le gouvernement canadien ne déploie-t-il que deux divisions canadiennes outre-mer tout en promettant à l'Angleterre une contribution matérielle considérable. Toutefois, la chute de la France, au printemps 1940, change drastiquement la donne: d'allié secondaire, derrière la France, au début du conflit, le

Canada passe alors au rang de principal allié de la Grande-Bretagne. Dès lors, le Parlement adopte la Loi sur la mobilisation des ressources nationales (LMRN) en juin 1940 qui accorde au gouvernement des pouvoirs considérables en ce qui a trait à la mobilisation.³³ Cette loi implique un plan d'entraînement des recrues LMRN de trente jours pour le service national uniquement. Dans l'ensemble, la population québécoise ne s'en formalise guère, entre autres en raison des promesses fermes du gouvernement libéral de ne pas recourir à la conscription pour le service outre-mer. Par la suite, l'extension du programme d'entraînement des conscrits LMRN à quatre mois en mars 1941 ne semble pas créer de remous majeurs³⁴. Qu'en est-il du recrutement pour les forces militaires canadiennes?

Au déclenchement des hostilités, les forces armées canadiennes ne sont confrontées à aucun problème de recrutement significatif. En mars 1940, 80 000 hommes se sont engagés dans l'armée. Cela s'explique, en partie, par la présence encore importante de nombreux chômeurs au pays. Néanmoins, la partie s'annonce plus difficile pour les forces terrestres partout au Canada. Bien qu'en 1941 près de 200 000 volontaires se présentent aux officiers de recrutement, les autorités militaires s'inquiètent du faible nombre d'enrôlés des trois premiers mois de l'année. Pour faire face à une éventuelle pénurie, Ottawa décide en avril 1941 d'étendre le service militaire pour la défense nationale pour toute la durée de la guerre afin de libérer les soldats de l'armée active pour le service outre-mer. Encore une fois, aucune frustration particulière ne semble secouer la population québécoise. Du reste, ceux qui hésitent à s'enrôler ne se concentrent pas forcément au Québec. Lorsque l'on scrute les statistiques du recrutement, la proportion modérée d'engagements volontaires à l'extérieur du Québec est frappante. En effet, seulement 32 % des hommes en âge de se battre se portent volontaires³⁵.

Selon le recensement de 1941, les Québécois représentent 28,9 % de la population canadienne³⁶. C. P. Stacey estime que 131 618 Québécois se portent volontaires dans les trois armes, soit 19 % de la population mâle entre 18 et 45 ans³⁷. Bien sûr, plusieurs des volontaires québécois sont d'origine anglophone. Mais il ne faut pas oublier que plusieurs francophones s'enrôlent également dans les autres provinces. D'ailleurs, près d'un homme sur cinq est désireux de combattre, il ne s'agit pas d'un apport dérisoire de la part du Québec. Dans l'ensemble, il faut surtout comprendre que, tant au Québec que dans le reste du Canada, les volontaires forment une minorité au sein de la population en âge de combattre.

Néanmoins, il faut considérer les obstacles au recrutement des Québécois pendant le conflit. Si on les compare à leurs compatriotes anglophones, comme pendant la grande Guerre, ils sont moins nombreux à être en âge de s'enrôler, se marient plus jeunes et n'ont pas de liens affectifs

étroits avec la France ou avec la Grande-Bretagne. De plus, l'édifice pédagogique de l'armée active demeure essentiellement unilingue anglophone et, sauf pour les régiments d'infanterie, aucune arme n'est véritablement accueillante pour les francophones. Le manque d'officiers francophones limite également les possibilités du recrutement³⁸. De même, le *Wartime Information Board* ne semble pas plus sensible au caractère particulier de la société québécoise lorsqu'il fait des appels au patriotisme en utilisant l'*Union Jack* ou en se servant de l'Angleterre³⁹.

En somme, malgré les obstacles récurrents au recrutement des Québécois dans l'Armée canadienne, leur participation à l'effort de guerre constitue un formidable effort collectif. Au fond, l'expérience des déserteurs et des insoumis ne représente pas celle de la majorité de la population québécoise. Surtout, l'imposition du service obligatoire pour le service outre-mer ne survient qu'après maints efforts pour retarder cette échéance, de crainte de voir se répéter la tragédie de 1918. La saga du plébiscite d'avril 1942, puis la crise des renforts de 1944 le montrent bien. Un contexte auquel le film *Le Déserteur* ne fait jamais allusion.

En effet, la pression monte tout au long du conflit pour que le Canada fournisse un effort total en effectifs militaires. L'offensive allemande contre l'U.R.S.S. amorcée en juin, la désastreuse campagne d'Afrique engagée depuis le printemps 1940, puis l'attaque japonaise sur Pearl Harbor en décembre 1941, mais, surtout, l'absence d'engagement véritable des troupes canadiennes suscite une profonde frustration dans l'opinion publique anglo-canadienne qui commence à réclamer la conscription. Dans l'espoir de calmer le jeu, King soumet à un plébiscite sa promesse de ne pas imposer le service obligatoire pour service outre-mer. Les résultats confirment la division nationale, mais le vote ne change rien à la situation puisque King n'a aucunement l'intention d'envenimer la situation en imposant la conscription pour service outre-mer. De fait, il n'y recourra qu'en novembre 1944, soit deux ans et demi après le vote, et au terme de plusieurs tentatives pour régler la crise des renforts après le débarquement de Normandie.

Conclusion

Sur le plan historique, *Le Déserteur* et *Passchendaele* constituent des références plus que douteuses à une époque où l'histoire s'apprend principalement par l'intermédiaire du grand écran⁴⁰. Ces œuvres cinématographiques ne font que reconduire des préjugés éculés sur la participation, ou la non-participation, des Canadiens anglais ou français aux deux conflits mondiaux. De tels exemples illustrent à quel point il est nécessaire de placer le sujet dans un contexte plus large, si l'on veut comprendre les dirigeants de l'époque et leurs décisions. Ainsi, il est possible de nuancer

l'opposition à la conscription des Québécois en plus de remettre en perspective leur participation volontaire à l'Armée canadienne. De même, le caractère volontaire et uni de la mobilisation canadienne pendant les deux guerres, mais surtout lors de la Première Guerre mondiale, doit être relativisé au regard de l'historiographie. Surtout, comme historiens, il convient de rétablir l'équilibre en veillant à transmettre une vision du passé plus équilibrée aux générations futures. À cet effet, l'approche régionale qu'adopte Andrew Theobald pour rendre compte de l'extrême diversité de la réponse canadienne à la Grande Guerre semble indiquer la voie à suivre⁴¹.

Notes et références

1. Afin de ne pas alourdir le texte, le vocable « québécois », signifiera implicitement « québécois francophone ».
2. Tim Cook et Christopher Schultz, « New Theatres of War: An Analysis of Paul Gross' *Passchendaele* », *Canadian Military History*, vol. 19, no. 3, été 2010, p. 55. Voir aussi l'article de la journaliste Isabelle Nicoud : « *Passchendaele* : le succès de l'autre Canada », *Cyberpresse*, 28 octobre 2008.
3. Béatrice Richard, « La mémoire des guerres au Québec: Un espace de résistance », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, hiver 2004, p. 20.
4. Jonathan Vance, *Death So Noble: Memory, Meaning, and the First World War*, Vancouver, UBC Press, 1997, p. 9. Lire aussi à ce sujet Alan Confino, « Collective Memory and Cultural History: Problems of Method », *The American Historical Review*, vol. 102, no. 5, décembre 1997, p. 1386-1403 et Béatrice Richard, *La mémoire de Dieppe: radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB, 2002, 205 p.
5. À cet égard, en consultant l'historiographie anglo-canadienne, on peut facilement identifier la représentativité du film de Gross. Lire, entre autres, Vance, *Death So Noble*; Desmond Morton et J. L. Granatstein, *Marching to Armageddon: Canadians and the Great War, 1914-1919*, Toronto, Lester and Orphen Dennys, 1989, 288 p.; C. P. Stacey, « Nationality: The Experience of Canada », *Canadian Historical Papers*, 1967, p. 10-19; Desmond Morton, « La Guerre d'indépendance du Canada: une perspective anglophone » dans Roch Legault (dir.), *La Première Guerre mondiale et le Canada: contributions socio-militaires québécoises*, Montréal, Méridien, 1999, p. 11-34; Morton, Desmond, « "Junior but sovereign allies": The Transformation of the Canadian Expeditionary Force, 1914-1918 », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 8, no. 1, 1979, p. 56-67; Stephen Harris, « From Subordinate to Ally: The Canadian Corps and National Autonomy, 1914-1918 », *Revue internationale d'histoire militaire*, vol. 51, 1982, p. 109-130 et, plus récemment, Tim Cook, *The Madman and the Butcher: The Sensational Wars of Sam Hughes and General Arthur Currie*, Toronto, Allen Lane, 2010, p. 374.
6. Le 9 avril 1917, les quatre divisions du Corps expéditionnaire canadien combattent pour la première fois côte à côte et sous un commandement unifié à la crête de Vimy. La bataille, survenant un lundi de Pâques, devient donc le symbole unificateur de la jeune nation canadienne de l'époque. La victoire

consacre ainsi Vimy comme un épisode saillant de l'accomplissement de la maturité du pays. Lire à ce sujet l'excellent article de Éric Labayle, «La bataille de Vimy : de l'Histoire à la mémoire», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, no. 2, hiver 2009, p. 141-162. L'auteur revisite la bataille en la replaçant dans son contexte historique plus complexe que la simplification mémorielle courante. Il remonte les étapes précédant la fameuse journée d'avril en plus de relativiser les échecs des alliées des Canadiens. Surtout, il rappelle la portée plus restreinte de l'action canadienne dans le cadre d'une offensive à plus grande échelle.

7. Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre. La mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB, 2004, 182 p.
8. La littérature québécoise est, elle aussi, bourrée d'exemples de Québécois réfractaires à l'enrôlement obligatoire, insoumis ou déserteurs. Lire à ce sujet, Béatrice Richard, «La mémoire des guerres», p. 18. En ce sens, le film *Le Déserteur* s'inscrit ainsi parfaitement dans une continuité et est donc représentatif du discours dominant.
9. Andrew Theobald, «Divided Once More: Social Memory and the Canadian Conscription Crisis of the First World War», *Past Imperfect*, vol. 12, 2006, p. 18.
10. En effet, le scénario du film place le meurtre du jeune conscrit, Georges Guénette, à l'été 1944 quand la conscription pour service outre-mer n'est pas encore votée. Pourtant, à cette époque, les Québécois en général acceptent bien cette mesure puisqu'ils ont toujours avancé qu'ils étaient prêts à se battre pour leur pays, le Canada. Un bref survol des journaux de l'époque confirme d'ailleurs ce fait. *L'Action catholique* du 12 novembre 1942 titre alors un de ses articles «Contre la conscription, mais pour la victoire», ce qui résume bien la pensée ambiante au Québec.
11. Seize mille hommes en tout sur des effectifs d'un million. Des 13 000 conscrits qui traversent l'Atlantique, seulement 2 463 se rendent sur la ligne de front dans les mois d'avril et mai 1945 dont 69 qui tombent au combat. À ce sujet, lire C. P. Stacey, *Homme, armes et gouvernements: les politiques de guerre du Canada, 1939-1945*, Ottawa, Ministère de la Défense, 1970, p. 527.
12. Geoff Keelan «“Il a bien mérité de la Patrie”: The 22nd Battalion and the Memory of Courcelette», *Canadian Military History*, vol. 19, no. 3, hiver 2010, p. 38.
13. Si l'on ajoute aux volontaires les 15 000 conscrits québécois ainsi que les 5 000 servant dans les forces maritimes britanniques ou dans les forces alliées. Lire à ce sujet, Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes*, tome 1, 1763-1969: *Le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la défense nationale, 1987, p. 93.
14. Jean Pariseau et Serge Bernier, *ibid.*, p. 90-94.
15. R. Craig Brown et Donald Loveridge, «Unrequited Faith: Recruiting the CEF, 1914-1918», *Revue internationale d'histoire militaire*, vol. 51, 1982, p. 57.
16. En se fondant sur le recensement de 1911, le dernier avant la Première Guerre mondiale.
17. Ainsi, entre juillet 1916 et octobre 1917, seulement 2 810 nouveaux fantassins se portèrent volontaires alors que 75 000 soldats étaient nécessaires annuelle-

ment pour remplacer les pertes au front. Lire à ce sujet Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada*, Montréal, Athéna, 2010, p. 156.

18. John Brown, « Unrequited Faith », *op. cit.*, p. 56-62.
19. *Ibid.*, p. 73.
20. En 1912, le gouvernement conservateur de l'Ontario adopte le règlement 17 qui limite aux deux premières années du primaire l'usage du français comme langue d'enseignement et de communication. Pendant la Première Guerre mondiale, cette question prend l'allure d'un conflit national et divise profondément les Canadiens français du Québec et de l'Ontario du gouvernement conservateur de Borden. Elle sera un argument majeur des Québécois dans le débat entourant la conscription en 1917.
21. Desmond Morton, « French Canada and War, 1868-1917: The Military Background to the Conscription Crisis of 1917 », dans J. L. Granatstein et R. D. Cuff, *War and Society in North America*, Toronto, T. Nelson, 1971, p. 102. D'ailleurs, la faible proportion d'officiers au sein de la Milice ne permettait pas un recrutement efficace au sein de la population québécoise. En effet, en 1912, seulement 27 officiers sur 254 étaient de souche québécoise. Voir à ce sujet, du même auteur, « The Limits of Loyalty: French Canadian Officers and the First World War », dans Edgar Denton (dir.), *Limits of Loyalty*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1980, p. 79-97. De plus, un seul bataillon était complètement francophone sur les 258 bataillons d'infanterie levés durant la guerre et un seul service de guerre était offert aux Québécois, celui de l'infanterie, l'arme la plus meurtrière de tous les corps d'unité, ce qui ne les incitait certainement pas à s'engager.
22. Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français*, *op. cit.*, p. 88. Lorsque l'on sait que le recrutement à travers le Canada a été majoritairement un fait urbain, nul doute que le Québec ne pouvait s'engager massivement.
23. J. L. Granatstein, *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*, Toronto, Stoddart, 1993, p. 239.
24. En effet, les statistiques sur la participation québécoise cachent souvent que les Maritimes ont eu un taux d'enrôlement relativement proche de celui du Québec soit 9,96 % des hommes âgés entre 18 et 45 ans comparativement à l'Ontario et dans les Prairies qui avaient respectivement un taux d'enrôlement de 14,42 % et de 15,52 %. Raymond Blake *et al.*, *Narrating a Nation: Canadian History Post-Confederation*, Whitby, McGraw-Hill Ryerson, 2010, p. 147.
25. Blake, *Narrating a Nation*, *op. cit.*, p. 140.
26. J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd, 1985, p. 24.
27. Desmond Morton, « The Military Problem of an Unmilitary Power », *Revue internationale d'histoire militaire*, no. 54, 1982, p. 17.
28. John Brown, « Unrequited Faith », *op. cit.*, p. 64.
29. Les pertes canadiennes pour la seule bataille de la victoire de Vimy sont de 10 602 hommes.
30. Desmond Morton, *Une histoire militaire*, *op. cit.*, p. 173.
31. A. M. Willms, « Conscription 1917: A Brief of Defence », *Canadian Historical Review*, vol. 37, no. 4, 1956, p. 344-351.

32. Béatrice Richard, «La mémoire des guerres au Québec», *op. cit.*, p. 18.
33. Morton, *Une histoire militaire, op. cit.*, p. 201.
34. J. L. Granatstein, *Broken Promises, op. cit.*, p. 143-151.
35. Yves Tremblay, *Volontaires: des Québécois en guerre, 1939-1945*, Outremont, Athéna, 2006, p. 17.
36. *L'annuaire du Canada 1943-44*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, p. 103.
37. C. P. Stacey, *Armes, hommes et gouvernements*, Ottawa, Ministère de la Défense, 1970, p. 646.
38. J. L. Granatstein, *Broken Promises, op. cit.*, p. 160.
39. Jean Pariseau, *Les Canadiens français, op. cit.*, p. 88-133.
40. Jocelyn Létourneau et David Northrup, «Québécois et Canadiens face au passé: similitudes et dissemblances», *Canadian Historical Review*, vol. 92, no. 1, 2011, p. 163-196.
41. Andrew Theobald, «Divided», *op. cit.*, p. 19. D'ailleurs, l'excellente étude de J. H. Thompson, *The Harvests of War: the Prairie West, 1914-1918*, Toronto, McClelland and Stewart, 1978, 207 p. forme un point de départ intéressant. L'auteur y montre, entre autres, que l'émergence d'une identité distincte dans l'Ouest du Canada avant la guerre a été renforcée par la celle-ci.